

## Entre le politique et le symbolique : un débat relevé

Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Les Églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Préface de Jocelyn Létourneau, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection « Patrimoine urbain », 2005, XIX-434 p. ISBN 2-7605-1355-6

Richard Gauthier

---

Volume 4, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201768ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201768ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cette note

Gauthier, R. (2006). Entre le politique et le symbolique : un débat relevé / Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Les Églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Préface de Jocelyn Létourneau, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection « Patrimoine urbain », 2005, XIX-434 p. ISBN 2-7605-1355-6. *Rabaska*, 4, 111-118. <https://doi.org/10.7202/201768ar>

---

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Place publique

*Points de vue / livre*

## **Les Églises du Québec. Un patrimoine à réinventer**

Depuis quelques années, le domaine du patrimoine religieux est l'objet d'un intérêt renouvelé : on voit naître ici et là des études régionales qui tentent de le décrire, on écrit des mémoires et des thèses qui l'approfondissent, on commande des rapports et des études de faisabilité qui accumulent des connaissances nombreuses tandis que les universités analysent le phénomène et l'encadrent dans des centres qui, à leur tour, programment des séminaires, des journées d'études et des colloques dont le rythme va croissant. C'est tout particulièrement le cas des églises du Québec que l'ouvrage récent de Luc Noppen et Lucie K. Morisset paraît marquer d'une pierre blanche. Aussi *RABASKA* a-t-il confié à deux lecteurs intéressés par ce phénomène la tâche de lui communiquer leurs réactions sur cette importante publication : Richard Gauthier, qui livre le point de vue d'un chercheur québécois, et Jean-Louis Robichaud, qui interprète l'ouvrage à la lumière de son expérience acadienne.

Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Les Églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Préface de Jocelyn Létourneau, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection « Patrimoine urbain », 2005, XIX-434 p. ISBN 2-7605-1355-6.

### **Entre le politique et le symbolique : un débat relevé**

RICHARD GAUTHIER

Stagiaire post-doctoral  
Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain  
Université de Québec à Montréal

Pour quiconque se préoccupe du sujet, est maintenant une référence le volumineux livre sur les églises québécoises des historiens de l'architecture Luc Noppen et Lucie K. Morisset, deux spécialistes de la question, bien connus

dans le milieu. Le premier, Luc Noppen, est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'Université du Québec à Montréal en plus d'être directeur de l'Institut du patrimoine à cette même université. La deuxième, Lucie K. Morisset, est chercheuse associée à la Chaire ainsi que professeur d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion, également à l'Université du Québec à Montréal.

L'ouvrage passera probablement à l'histoire. Il a le mérite de jeter les bases d'un débat de calibre universitaire sur les enjeux cruciaux soulevés par l'avenir des églises québécoises (en particulier des églises catholiques, héritières d'un clérico-nationalisme mêlant l'idéal de la nation à celui de la religion, et vice-versa). La chose manquait cruellement dans ce champ d'activité qui construit ses représentations sans sérieusement questionner ses fondements.

Publié aux Presses de l'Université du Québec dans la collection « Patrimoine urbain » (une nouvelle collection sous la direction de Lucie K. Morisset<sup>1</sup>), le livre est ambitieux. Il embrasse de larges horizons. Voilà sa force et sa faiblesse. C'est qu'il se veut avant tout propice à provoquer un débat social, sur une problématique difficile qui, aux yeux des auteurs, est dramatique<sup>2</sup>. Immense est le sujet et le livre apparaît davantage comme l'inauguration d'un vaste chantier intellectuel, quelquefois au détriment d'explications supplémentaires.

## Résumé

La préface est signée par Jocelyn Létourneau, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain à l'Université Laval, à Québec. Monsieur Létourneau endosse à grands traits la thèse de Noppen et Morisset en se préoccupant de la situation précaire dans laquelle se trouve le patrimoine symbolique des églises qui appelle, à ses yeux, l'actualisation de cet héritage pour notre temps. Le préfacier interprète le livre comme une histoire de la mise en patrimoine des églises qui engendre pour aujourd'hui le problème de la transmission de cet héritage.

D'entrée de jeu dans l'avant-propos, Noppen et Morisset lancent la question à savoir pourquoi les églises québécoises sont importantes. Cette question motive leur recherche. Ils orientent aussi le problème des églises, en tant que patrimoine à réinventer, autour de leur utilité sociale et des régimes de propriété qui les encadrent. Pour les deux auteurs, les églises relèvent

---

1. Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Les Églises du Québec, un patrimoine à réinventer*, Sainte-Foy (Qc), PUQ, 2005, 434 pages.

2. Aux premières pages du livre, est présentée la collection « Patrimoine urbain » comme un espace tout orienté vers le débat social. Également aux premières pages, une citation de 1931 de Gordon A. Neilson fait état d'une préoccupation qui est toujours actuelle aux yeux de Noppen et Morisset, soit la sauvegarde du patrimoine bâti.

d'un patrimoine de proximité, c'est-à-dire que leur avenir est à remettre plus souvent qu'autrement entre les mains de chacune des localités, vouées à en bénéficier puisque les églises ont été généralement érigées par elles et pour elles.

Dans le premier chapitre, annonciateur des autres, Noppen et Morisset expliquent les tenants et les aboutissants de leur abord. À la première page, ils dressent tout de go un très bref inventaire des églises en dénombrant celles qui ont fermé. Les chiffres seraient assez préoccupants. Suit immédiatement la mention de la dure réalité des fusions de paroisses qui n'augurent rien de bon pour un lot considérable d'églises, jugées excédentaires, à court ou à moyen terme, par les autorités ecclésiastiques. La dramatique est campée. Il reste, pour les auteurs, que les églises sont un symbole précieux au Québec, peut-être plus qu'ailleurs et cela est dû à l'Histoire. Quelques pages de ce premier chapitre remontent alors aux origines de l'attachement identitaire qui s'articule autour des églises depuis le régime français. En l'occurrence, témoigner d'un souci de soi implique de les sauvegarder.

Au deuxième chapitre, les deux auteurs déplorent que l'on associe communément l'église aux seuls fidèles qui les fréquentent assidûment. Au regard de l'Histoire du Québec, c'est une aberration. Une des conséquences les plus graves de ce cliché qui a la vie dure est le « détournement de patrimoine » des églises (cf. p. 81), réduites à de la matière première brute au profit des politiques pastorales des autorités ecclésiastiques. Dans ce sens, Noppen et Morisset s'interrogent sur les manœuvres du haut clergé en citant – un exemple entre mille – un paroissien dépité de Shawinigan qui laisse échapper devant le spectacle désolant de la démolition de son église : « On a payé, ils ont vendu et ils ont mis l'argent dans leurs poches » (cf. p. 111). De fil en aiguille, Noppen et Morisset en viennent à conclure, non sans inquiétude, que pour l'instant les institutions ecclésiastiques peuvent disposer à leur guise d'un patrimoine collectif patiemment constitué siècle après siècle.

Au troisième chapitre, les deux auteurs suivent pas à pas l'histoire de la patrimonialisation des églises québécoises depuis les années 1920, soit depuis la période où se sont instituées les premières politiques sérieuses de mise en patrimoine de la part du gouvernement du Québec. Par cette genèse dont bien d'autres livres font état, il est digne de mention que Noppen et Morisset fassent connaître au lecteur un historien de l'architecture méconnu des années 1920, soit Gordon Antoine Neilson (cf. p. 145). Encore une fois, les deux auteurs démontrent qu'ils ne se contentent pas seulement de dresser un état de la question. Comme à leur habitude, ils font aussi avancer la recherche fondamentale. Mort jeune, Neilson était, au dire des auteurs, un photographe accompli, professeur d'art religieux à la faculté de théologie de l'Université de Montréal à compter de 1931 et proche collaborateur de Ramsay Traquair,

un historien de l'architecture renommé de l'Université McGill qui est bien connu pour ses travaux sur les vieilles églises du Québec. Or, selon Noppen et Morisset, toute cette genèse de la mise en patrimoine des églises a abouti à un « enreligiosement » de plus en plus prononcé des églises, appuyé par la refonte de la Loi des fabriques en 1965 (au bénéfice des évêques) et consolidé par la jurisprudence comme l'indique le procès impliquant la paroisse L'Ange-Gardien, près de Québec. Dans ce procès marquant des années 1980, les marguilliers ont eu gain de cause puisque la vente d'objets de culte par le curé n'a pas respecté les règles, n'ayant pas été désacralisés au préalable par les autorités ecclésiastiques compétentes. Bref, le partenariat entre l'Église et l'État qui s'est lentement établi et consolidé au fil des années en vue de la protection des églises patrimoniales ferait maintenant la part trop belle aux autorités ecclésiastiques aux yeux de Noppen et Morisset, au détriment du bien commun.

Au quatrième chapitre, il est question du soutien financier de l'État à l'égard des églises patrimoniales depuis le milieu de la décennie de 1990. En particulier, des programmes mis sur pied au sein de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, un organisme bénéficiant de l'implication des autorités ecclésiastiques dont le mandat est de gérer les subventions gouvernementales destinées à la conservation des églises. Nonobstant cela, un des problèmes de l'heure est la montée en flèche des dépenses pour la conservation des églises sans que des solutions satisfaisantes soient dégagées pour l'avenir. Deux cas patents de cette impasse seraient l'église unie Saint-James, ayant pignon sur la rue Sainte-Catherine, à Montréal, et l'église Saint-Jean-Baptiste, à Québec, qui ont englouti à elles seules plusieurs millions de dollars sans que leur pérennité soit vraiment assurée. Le problème restant entier, à cause de l'« enreligiosement » de ce patrimoine.

Quant au chapitre cinq, l'on peut dire qu'il livre en quelque sorte la marchandise puisque les deux auteurs y présentent leurs solutions. Tout d'abord, ils proposent qu'un discernement s'opère entre les fonctions de rechange ou de support au culte ; entre celles qui aident au maintien de la figure ecclésiale et celles qui la détériorent (cf. p. 269-270). Ils souhaitent aussi que soient « stabilisées » les églises par la régulation de l'offre et de la demande (cf. p. 272). Puis, ils avancent qu'il faille probablement se résigner à ne sauvegarder que 40 % des églises (cf. p. 272). De plus, Noppen et Morisset misent sur le patrimoine de proximité pour assurer la pérennité de cette portion congrue. Et parmi toutes les valeurs qui traversent les églises, celles qui les rendront à nouveau fonctionnelles auraient de meilleures chances (cf. p. 297-320), quoique les deux auteurs s'empressent d'ajouter que « le meilleur sort d'une église soit de rester une église » (cf. p. 324). Néanmoins, ils rappellent qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, Viollet-le-Duc a modifié Notre-Dame de Paris au goût du

jour afin de la rendre pertinente pour cette époque « néo » (cf. 335). Il s'avère ainsi que le patrimoine, soi-disant intemporel, est atteint dans son essence par la culture qui l'enracine. Enfin, l'avenir du sacré des églises passe, pour Noppen et Morisset, par l'instauration d'un projet social local. À chaque église sa solution selon le milieu de vie (cf. p. 354), la fonctionnalité étant la condition *sine qua non* de la signification. Le cas échéant, mieux vaudra mettre l'église en « cocon » et attendre des jours meilleurs (cf. 361).

Le dernier chapitre, le sixième, sert de conclusion. Le titre du chapitre est éloquent : « Convertir le patrimoine religieux » est à relier à la finale du titre du livre qui implique « ...un patrimoine à réinventer ». Car, il s'agit bien d'une « conversion » du regard qui est exigée, à cause de la situation précaire des églises, afin de faire à nouveau de chaque église que l'on réussira à sauver, un « catalyseur de citoyenneté » (cf. p. 389) pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Et effectuer collectivement cette « reprise » des églises serait de bon droit puisque celles-ci sont québécoises avant tout (cf. p. 384). Du moins assurément, selon Noppen et Morisset, concernant celles qui relèvent du catholicisme qui est au cœur de l'identité culturelle du Québec.

### Critique

Nous l'avons mentionné, *Les Églises du Québec, un patrimoine à réinventer* est un livre incontournable sur la situation actuelle des églises. À prendre au sérieux, il est aussi abondamment illustré. Les illustrations appuient bien le texte, elles aident à la compréhension en plus de donner un peu de répit à l'effort intellectuel qu'exige la lecture.

Sur le fond, est crédible la thèse présentée au fil des pages par les historiens de l'architecture Luc Noppen et Lucie K. Morisset. Pour la consolider, les deux auteurs ont préféré accorder une attention prioritaire aux églises catholiques du Québec qui, historiquement, mêlent des représentations religieuses à celles de la nation, et vice-versa. De plus, les églises catholiques ayant pignon sur rue accomplissent un rôle structurant du territoire québécois sans commune mesure à celui, moindre, des églises d'autres traditions chrétiennes. S'inspirant des intuitions de Durkheim<sup>3</sup>, Noppen et Morisset s'intéressent donc à ces églises dans la mesure qu'elles sont des pôles fédérateurs de la collectivité québécoise.

Peut-être que l'outillage intellectuel qu'utilisent les deux auteurs en rebute plusieurs. Il n'empêche qu'il rehausse le débat à un bon niveau universitaire qui manque souvent dans le milieu patrimonial. Dans ce domaine, les enjeux

---

3. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le célèbre sociologue Émile Durkheim considérait la religion comme un catalyseur des aspirations communautaires. En 1968, le jésuite Joseph Comblin avait fait sienne cette thèse à propos du Moyen Âge en spécifiant qu'il y avait une coïncidence entre le christianisme et les aspirations communautaires pendant cette période de l'Histoire. Une telle coïncidence aurait aussi prévalu au Québec jusqu'à sa pleine entrée dans la modernité.

les plus fondamentaux doivent aussi être soulevés, et cela entraîne l'obligation d'un raffinement nécessaire des concepts, d'une remise en question radicale des présupposés qui paraissent aller de soi.

Sur la forme, la thèse de Noppen et Morisset est parfois discutable, malgré qu'elle soit digne de mention quant à la démonstration de l'étendue, de la profondeur et de l'actualité de leurs connaissances sur le sujet, par le biais de la dyade de l'histoire de l'architecture et du patrimoine. Unique, leur compétence dans le domaine l'est. Là où le bât blesse, c'est au moment de l'interprétation de certains points d'arrimage quant à l'avenir des églises. Un premier point sur lequel nous sourcillons, ce sont les chiffres. Surprenants, ceux avancés dès la première page du livre, à savoir que « de 1995 à 2003, une église ou chapelle catholiques sur trois a été fermée ». Ces chiffres ne convergent tout simplement pas au résultat de notre enquête menée dans les diocèses catholiques du Québec en 2002, où nous demandions aux instances diocésaines concernées d'avoir l'amabilité de nous fournir la liste des églises paroissiales vendues de la fin du concile Vatican II (1962-1965) à 2002. Quelques-uns des diocèses nous ont même fourni, en plus, la liste des chapelles et dessertes vendues. Le résultat de notre enquête est qu'une cinquantaine d'églises de paroisses catholiques auraient été vendues pendant cette période, et qu'environ 1 800 demeurerait ouvertes au culte<sup>4</sup>. Ce qui est moins dramatique que nous l'avions pensé et nous sommes très loin du compte de Noppen et Morisset. Nous nous permettons donc d'émettre nos réserves sur leur interprétation de la santé du principal *corpus* du patrimoine immobilier visé, soit les églises de paroisses catholiques. En revanche, nous sommes conscients que notre enquête ne couvrirait pas les ventes de chapelles, ni les ventes d'églises et de chapelles faites en 2003. Nous ne pouvons alors pas rigoureusement contester leurs chiffres et nous ne nous en tenons qu'à de la réserve, en attendant que d'autres chiffres fournis par une enquête plus poussée viennent donner l'heure juste.

Sur un autre point, soit sur celui que les églises soient, depuis le régime français, au cœur de la vie collective des Québécois, nous serions portés à acquiescer, mais sans grande conviction. Car, à côté des églises, il y a toujours eu autres choses qui a heureusement servi à modérer leur puissance symbolique, comme les manoirs seigneuriaux ainsi que, sur un autre registre, les vastes plans d'eau et forêts de l'arrière-pays. Avouons-le, nous ne sommes pas chauds à l'idée que le progrès collectif du Québec passe nécessairement par la réappropriation des églises. Notre conviction personnelle est qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, l'on est en droit de s'épanouir sans les églises et à s'en porter très bien, merci. À l'instar de Noppen et Morisset, nous faisons nôtres le

---

4. Richard Gauthier, *Le Devenir de l'art d'église dans les paroisses catholiques du Québec. Architecture, arts, pratiques, patrimoine (1965-2002)*, Québec, PUL, 2005, p. 179-183.

souhait d'une « reprise » des églises par la collectivité, mais nous nous serions attendus à plus de relativisme de leur part pour être vraiment à l'aise avec leurs propos qui nous paraissent par moments exagérer l'importance de celles-ci.

Le livre est richement documenté. Fourmillant de renseignements des plus divers, il est le premier ouvrage du genre que nous connaissons sur les églises. Il devrait connaître un succès qui dépasse de loin les seules frontières québécoises. Sa formidable capacité d'enregistrer une foule de données et de soulever en même temps quantité d'enjeux sur les églises fait honneur à Noppen et Morisset. Toutefois – et c'est le dernier point de notre critique – les deux auteurs n'investiguent pas assez loin du côté de la symbolique religieuse des églises dans leur livre et ce peu de cas risque de jouer des tours à celui qui s'y fie, lorsque viendra le temps de se prononcer sur l'avenir de ce patrimoine bâti. Selon l'historien de l'architecture Claude Bergeron dans son livre sur les églises (1987), le sacré chrétien en est un invariant déterminant<sup>5</sup>. Cette thèse, nous y avons adhéré dans notre propre livre sur les églises (2005)<sup>6</sup> et elle s'appuie sur la reconnaissance qu'ont les églises d'assurer la pérennité du sacré chrétien tout en mutant au fil des âges. Or, dans leur livre, les deux auteurs se contentent d'assigner aux églises un culte traditionnel pour le futur ou de prévoir le remplacer par un tout autre usage lorsque l'église sera désaffectée. Dans les deux cas, reste entier le problème de la figure du patrimoine ecclésial pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Effectivement, le maintien de la figure du patrimoine ecclésial à la grandeur du Québec pose un problème de taille puisque les églises sont des éléments structurants du paysage, des pôles identitaires familiers. La désaffectation du culte traditionnel les rend à la merci de nouveaux usages qui, s'ils ne sont pas suffisamment encadrés, risquent de défigurer les chœurs, les nefs, les clochers, etc., aux fins de nouveaux besoins. À plus ou moins long terme, il est à craindre que les églises en soient rendues méconnaissables et que leur pouvoir structurant du territoire, de coutume fortifié par la répétition de leur substantifique « mêmété » de village en village et de quartier en quartier, en soit réduit à peu de choses.

Pourtant, il existerait des solutions qui impliquent la coexistence du culte (ou de sa mémoire, disons spectrale... lorsqu'il n'y a plus d'activité liturgique) à de nouvelles fonctions dans les églises. Une des pistes de cette approche est de penser en termes de la mémoire de la spatialisation. La mémoire de la spatialisation, c'est la lisibilité convenue des églises. Son axe est le chœur, autour duquel s'articulent les espaces distincts, y compris le clocher et la façade ayant pignon sur rue. Étant donné qu'un élément aussi structurant

---

5. Claude Bergeron, *L'Architecture des églises du Québec. 1940-1985*, Québec, PUL, 1987, p. 31.

6. Richard Gauthier, *op. cit.*, p. 60.



pour le paysage demande une solide logique interne, la compétence d'édifier de la figure du patrimoine ecclésial pourrait être assurée par le respect de sa mémoire spatiale. Nous sommes donc d'accord avec Noppen et Morisset, pour aller au cœur du problème des églises, mais, pour eux, le cœur du problème est avant tout d'ordre politique par l'enjeu de la propriété. Quant à nous, il est surtout symbolique, avec l'enjeu de la mémoire de la spatialisation qui concerne au premier chef le chœur. À la différence de Noppen et Morisset, nous préférons inverser leur priorité du symbolique au politique et ainsi nous ne sommes pas à l'aise avec leur approche de l'enjeu de la propriété. À notre avis, leur abord de la propriété devrait être davantage marqué par la symbolique. *Primo*, parce qu'il y a une symbolique spécifique aux églises qui donne ses inflexions à l'enjeu de la propriété, comme en témoigne toute une tradition de gardiennage des églises depuis l'ère patristique, malgré la confusion engendrée par le cléricisme possessif et son exact revers, l'anticléricisme. *Secundo*, parce que Noppen et Morisset utilisent apparemment beaucoup de paramètres de la modernité qui appartiennent à sa période triomphante. Si cette dernière interprétation que nous faisons est juste, nous l'appuyons par notre conviction que la « reprise » des églises est une révolution, certes, mais une révolution qui doit être révolutionnée de l'intérieur pour être idoine à son objet. Est convoiée une modernité plus critique d'elle-même.

### Conclusion

Avec nos commentaires que nous nous permettons d'exprimer sur la thèse défendue par Luc Noppen et Lucie K. Morisset dans leur livre, nous réitérons notre très bon accueil, et, avouons-le, notre joie profonde, devant la contribution que les deux auteurs apportent à l'avancement de la pensée. Car leur livre sur les églises est non seulement un jalon marquant pour l'état de la question, mais il l'est dans l'évolution de notre propre pensée dans le domaine. Dans notre bibliothèque personnelle, il est voué à occuper une place de choix.

Ce livre qui est un jalon n'est pas le dernier mot de Noppen et Morisset sur l'avenir des églises. La création d'un institut du patrimoine simultanément au lancement du livre, leurs articles, leurs multiples entrevues accordées, leur mémoire déposé à la Commission parlementaire sur le patrimoine religieux, leur implication dans l'organisation scientifique du colloque international sur l'avenir des églises (tenu à l'Université du Québec à Montréal en octobre 2005), témoignent d'un chantier en pleine effervescence. À eux seuls, ils créent les conditions favorables d'un forum sur le sujet. Un débat d'idées, auquel nous-même avons la chance de participer, en est ainsi facilité.